

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du lundi 28 mars 2022

Par suite d'une convocation en date du mardi 22 mars 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 28 mars 2022 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

Étaient présents :

M. AUBERT Michel	Mme CHIVELAS Brigitte
M. CROS Samuel	Mme CLOEZ Sonia
M. DEDIDIER Sylvain	Mme GAGNARD Céline
M. HERNANDEZ Guy	Mme GIGON Christine
M. LECOMTE Marc	Mme LEVEQUE Marie-José
M. LEFEBVRE Jacques	Mme NURY Cassandra
M. THÉRY Jacques	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. VOLLE Stéphane	Mme VALLIER France

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. ALLIER Jérôme a donné procuration à M. CROS Samuel

M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. THÉRY Jacques

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme GIGON Christine a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 03-28/03/2022

PRESENTATION DU TABLEAU DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS EN 2021

La Loi N° 2019-1461 du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, et notamment ses articles 92 et 93, impose de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux.

C'est dans ce cadre que Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant total brut des indemnités perçues par les élus pour l'année 2021, au titre de tout mandat.

**Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus
Année 2021**

Fonction	Nom du bénéficiaire	Commune Montant brut	CAPCA Montant brut	Montant total brut
Maire	JEANNE Jean-Pierre	23 616,48€	13 232,19€	36 848,67€

Adjoints avec délégation	Nom des bénéficiaires	Commune Montant brut	Autre Monta nt brut	Montant total brut
1 ^{er} Adjoint	CROS Samuel	8 774,52€	0	8 774,52€
2 ^o Adjoint	GIGON Christine	8 774,52€	0	8 774,52€
3 ^o Adjoint	VOLLE Stéphane	8 774,52€	0	8 774,52€
4 ^o Adjoint	ROSE-LEVEQUE Christelle	8 774,52€	0	8 774,52€
5 ^o Adjoint	THERY Jacques	8 774,52€	0	8 774,52€

Fonction	Nom du bénéficiaire	Commune	Autre	Montant total brut
Conseiller délégué	LECOMTE Marc	2 800,32€	0,00€	2 800,32€

Fonction	Conseillers municipaux	Commune Montan brut	Autre Montant brut	Montant total brut
Conseillers municipaux	ALLIER Jérôme	0	0	0
	AUBERT Michel	0	0	0
	CHIVELAS Brigitte	0	0	0
	CLOEZ Sonia	0	0	0
	DEDIDIER Sylvain	0	0	0
	FLECHON Vincent	0	0	0
	GAGNARD Céline	0	0	0
	HER NANDEZ Guy	0	0	0
	LEGEVRE Jacques	0	0	0
	LEVEQUE Marie-José	0	0	0
	NURY Cassandra	0	0	0
	VALLIER France	0	0	0

Cette présentation ne fait pas l'objet d'un vote.

Fait à COUX le 28 mars 2022

Le Maire,
JEANNE Jean-Pierre

